

23 nouveaux sites ajoutés au Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO

Dossier de la rédaction de H2o
July 2017

Le Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère, réuni à Paris du 12 au 15 juin, a ajouté 23 nouveaux sites, dont quatre transfrontières, au Réseau mondial des réserves de biosphère. Douze réserves de biosphère existantes ont fait l'objet d'une extension ou d'une modification de nom. Par ailleurs, 20 sites (trois en Bulgarie et 17 aux États-Unis) ont été volontairement retirés du Réseau mondial des réserves de biosphère à la demande des États concernés. Pour la Bulgarie, il s'agit des sites de Doupkata, Kamtchia et Koupena. Pour les États-Unis, il s'agit de : Aleutian Islands, Beaver Creek, California Coast Ranges, Carolinian South Atlantic, Central plains, Coram, Desert, Fraser, H.J. Andrews, Hubbard Brook, Konza Prairie Research Natural Area, Land between the lake, Niwot Ridge, Noatak, Stanislas-Tuolumne, Three Sisters et Virgin Islands. Les réserves de biosphère sont des sites d'apprentissage du développement durable destinés à concilier la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles. Les nouvelles réserves sont désignées chaque année par le Conseil international de coordination du programme composé des représentants élus de 34 États membres de l'UNESCO. Le Programme sur l'Homme et la biosphère, créé par l'UNESCO au début des années 1970, est un programme scientifique intergouvernemental visant à améliorer les relations entre les habitants de la planète et leur environnement naturel.

Les nouvelles réserves de biosphère sont : la réserve de la Forêt-Noire (Allemagne), la réserve de Garden Route (Afrique du Sud), la réserve du Mono (Bénin), la réserve transfrontière de Mono (Bénin/Togo), la réserve de Savegre (Costa Rica), la réserve de Moen (Danemark), la réserve transfrontière de Bosques de Paz (Équateur/Pérou), la réserve de la forêt de Majang (Éthiopie), la réserve transfrontière de La Selle-Jaragua-Bahoruco-Enriquillo (Haïti/République dominicaine), la réserve de San Marcos de Colón (Honduras), la réserve de Tepilora, Rio Posada et Montalbo (Italie), la réserve de Sobo, Katamuki et Okue (Japon), la réserve de Minakami (Japon), la réserve d'Altyn Emel (Kazakhstan), la réserve de Karatau (Kazakhstan), la réserve d'Indawgyi (Myanmar), la réserve de Gadabedji (Niger), la réserve d'Itaipu (Paraguay), la réserve de Castro Verde (Portugal), la réserve transfrontière du Grand Altaï (Fédération de Russie/République du Kazakhstan), la réserve de Khakassky (Russie), la réserve de la baie de Kizlyar (Russie), la réserve de Metsola (Russie), la réserve de Backo Podunavlje (Serbie), la réserve de Jebel Al Dair (Soudan), la réserve du Mono (Togo).

Les extensions de réserves de biosphère existantes concernent : la réserve de Fitzgerald (Australie), la réserve des Balkans centraux (Bulgarie), la réserve de Chervenata Stena (Bulgarie), la réserve de Srârbarna (Bulgarie), la réserve d'Uzunbudzhak (Bulgarie), la réserve de Marismas del Odiel (Espagne), la réserve de Manu (Pérou), la réserve des lacs de Mazurie (Pologne), la réserve du lac Manyara (Tanzanie), la réserve de Serengeti-Ngorongoro (Tanzanie), la réserve de l'Est Usambara (Tanzanie), la réserve de Israël et la réserve de biosphère brésilienne Mata Atlântica et celle Sao Paulo Green Belt, désormais considérées comme deux réserves distinctes.

UNESCO